

Domaine Sciences, Technologie et Santé (STS)

Niveau : LICENCE PROFESSIONNELLE

Intitulé : Génie des procédés pour l'environnement

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	Métiers de l'Eau (ME)
Objectifs de la formation :	<p>Les objectifs de cette formation sont de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">– mener à bien un projet industriel associant procédés de fabrication et environnement ;– piloter et contrôler une station de traitement d'eaux usées ou une station de production d'eau potable ou industrielle ;– prendre en charge une mise aux normes dans le cadre d'une démarche de certification. <p>Un étudiant sortant de cette formation sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">– développer un savoir-faire technologique alliant autonomie et flexibilité ;– s'intégrer dans un milieu professionnel évolutif, au plan technique, réglementaire ou humain. <p>et aura acquis des compétences professionnelles dans la maîtrise et le développement des techniques associées aux procédés d'analyses et de traitement de l'eau ;</p> <p>Il pourra prétendre travailler dans les secteurs d'activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">– industries utilisatrices d'eau et pollueurs éventuels (industries chimiques, pharmaceutiques, agro-alimentaires, métallurgiques, papetières...) ;– prestataires de services (grands groupes de l'eau et de l'environnement, laboratoires, fournisseurs de matériels...) ;– organismes publics assurant la gestion, le contrôle et le traitement des eaux (station d'épuration, ...).
Organisation de la formation :	<p>La formation est exclusivement en tronc commun et accueille des étudiants en formation initiale, continue ou par alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).</p> <p>La responsabilité de l'organisation administrative et pédagogique est assurée par l'IUT de l'Aisne (département « Génie Chimique-Génie des Procédés » (GCGP) de Saint-Quentin).</p> <p>Elle ne possède qu'un seul parcours suivi par la totalité des étudiants quelle que soit leur inscription.</p>